

RANDONNÉES 2026

Encore cette année, le CVAM organise 3 randonnées en Mauricie et au Centre-du-Québec. En effet, à chaque deuxième ou troisième samedi du mois, à l'exception du mois de juillet, une randonnée est organisée avec départ de groupe à 13 :00. Deux ou trois arrêts sont prévus à chaque randonnée. Le retour se fait vers 16 :00 – 17 :00 dépendamment de l'endroit visité. La randonnée est remise au dimanche en cas de pluie. Jean-François Corriveau est l'organisateur de ces randonnées. Tous les membres et non membres du CVAM sont les bienvenus avec leur voiture ancienne. Nous éviterons de prendre les autoroutes pour privilégier les routes secondaires. Voici un aperçu de la programmation des 3 randonnées pour l'été 2026. Si d'autres personnes veulent organiser d'autres randonnées à d'autres dates et à d'autres endroits, elles peuvent le faire en l'annonçant à l'avance sur la page Facebook du Club. Toutes dépenses relatives à ces randonnées sont aux frais des participants. Enfin, si des gens veulent organiser des départs de groupe pour les diverses expositions durant l'été, ils peuvent le faire sur Facebook.

RANDONNÉE #1 DESCHAMBAULT – BATISCAN

Date : Samedi 20 juin (remis au 21 si pluie)

Départ : 13 :00 Sanctuaire Cap-de-la-Madeleine

Premier arrêt au Magasin Général Paré à Deschambault, deuxième arrêt au moulin à vent de Grondines, et troisième arrêt au Casse-Croûte La Florida à Batiscan. Retour à Trois-Rivières par Champlain.

RANDONNÉE #2 GENTILLY – BÉCANCOUR

Date : Samedi 8 août (remis au 9 si pluie)

Départ : 13 :00 Tim Hortons de St-Grégoire

Premier arrêt au Moulin Michel de Gentilly, deuxième arrêt au Vignoble Domaine du Clos de L'Isle à Bécancour et troisième arrêt au Pub Au Cochon Fumé à Bécancour. Retour à Trois-Rivières par le Pont Laviolette.

RANDONNÉE #3 SAINTE-URSULE – YAMACHICHE

Date : Samedi 12 septembre (remis au 13 si pluie)

Départ : 13 :00 Église de Pointe-du-Lac

Premier arrêt au Parc des Chutes de Ste-Ursule et deuxième arrêt aux Couleurs de la Terre à Yamachiche. Retour à Trois-Rivières par la 138.